



Adlène Hicheur: «Il faut mesurer la violence de l'arbitraire»

Par **Louise Fessard**

Article publié le mercredi 21 septembre 2011

En détention provisoire depuis sa mise en examen pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste», le 12 octobre 2009, Adlène Hicheur, 34 ans, a accepté de répondre à quelques questions (**lire le rappel de cette affaire en cliquant ici**). L'ancien physicien du Cern, spécialisé dans la physique des particules et promis à un bel avenir scientifique, dénonce une «*vaste opération irrationnelle et disproportionnée de communication*». Il est soupçonné, sur la base d'échanges privés sur Internet avec un internaute, présenté par l'antiterrorisme comme un cadre d'Al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi), d'avoir projeté un attentat contre le 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy.

Comment se passe votre détention à Fresnes ?

Adlène Hicheur. Je ne souhaite pas parler de ma santé et de ma détention, mais je vous laisse imaginer le sinistre physique et psychologique occasionné.

Comment réagit votre famille ?

Ma famille se sent prise en otage, tout comme moi. Le dégoût et l'écoeurement prévalent chez tous.

Pouvez-vous raconter les circonstances de votre arrestation le 8 octobre 2009 et votre garde à vue ?

Il s'agissait d'une vaste opération irrationnelle et disproportionnée de communication qui a bafoué tous les droits et principes.

Il vous est principalement reproché d'avoir échangé sur Internet avec un interlocuteur algérien, qui appartiendrait à AQMI. Connaissez-vous l'identité de ce correspondant ?

Comme tout le monde, je ne connais pas l'identité des internautes que l'on peut croiser sur Internet, que ce soit sur les forums ou ailleurs. Par ailleurs, c'est le cadre de l'interaction entre internautes qui détermine les sujets de discussion.

A aucun moment, vous n'avez fait le lien entre votre interlocuteur et AQMI ?

Je n'avais aucune certitude à ce sujet, seulement des rapprochements de points de vue sur certains sujets.

A-t-il depuis été formellement identifié ?

Non.

Il y a pourtant eu une commission rogatoire lancée en Algérie ?

Oui, après 13 mois d'instruction !

Combien de temps ont duré ces échanges et sur quoi portaient-ils ?

Sur quelques mois. Ce sont des échanges au gré du surf qui ont porté sur les conflits en cours dans le monde musulman et sur toutes les problématiques connexes.

Qu'attendait cet interlocuteur de vous et comment avez-vous réagi ?

Il s'agissait plus d'une exposition de points de vue que d'une attente sérieuse. Peut-être avec quelques débordements, comme ceux qui peuvent se produire dans des échanges volatils et virtuels mais ça n'est jamais allé plus loin que cela.

Vous évoquez pourtant à un moment des cibles à frapper ?

Présenter les choses comme cela résulte d'une interprétation malhonnête.

A plusieurs reprises, après votre interpellation, les autorités françaises vous ont attribué un projet d'attentat contre le 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy (Haute-Savoie). Comment expliquez-vous que ces responsables se montrent aussi précis et affirmatifs ?

Il faut poser la question aux personnes concernées sur l'irresponsabilité de leur attitude et de leurs propos. Je n'ai jamais projeté quoi que ce soit, encore moins quelque chose de précis. Au moment de mon



interpellation, mes projets en cours sont d'une part médicaux (me remettre sur pied avec les traitements antalgiques et la rééducation du dos et des jambes), et d'autre part d'ordre professionnel et familial. Ce sont des choses prouvées, palpables et quantifiables, qui ne pourront être occultées indéfiniment. C'est en comparant la configuration de vie à laquelle on m'a arraché et les charges malhonnêtes qu'on a essayé de me coller qu'on mesure la violence de l'injustice et de l'arbitraire qui se sont abattus sur moi et les miens. Que dire de l'état de putréfaction que tout cela a atteint.

Les policiers vous ont arrêté alors que vous vous apprêtiez à prendre un avion pour l'Algérie avec 13.000 euros en liquide, d'où leur soupçon sur votre volonté de financer une entreprise terroriste...

Là, on touche l'apogée de la mauvaise foi et de la cécité. Alors que tout a été expliqué et prouvé dès le début, on s'est permis le luxe, ou plutôt l'inconscience, d'exhiber cette somme à un moment donné. Ils savent très bien de quoi il retourne, mais ils ont opté depuis le début pour la politique des œillères.

Comment s'est passée votre dernière audition ?

Stérile et sans intérêt. Un prétexte à l'allongement de la détention arbitraire.

Qu'espérez-vous après près de deux ans de détention provisoire ?

Être remis en liberté, quels que soient la forme ou l'aboutissement de l'instruction par ailleurs.

Que pensez-vous de la justice française ?

De nombreux ouvrages et rapports existent, et pourtant rien ne change.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Directrice général : Marie-Hélène Smiéjan

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 1 538 587,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 538 587,60 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.